



WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

2 avril 2002

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE  
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT  
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
FAIT À DOHA LE 11 NOVEMBRE 2001**

ENVOI DE COPIE CERTIFIÉE CONFORME

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de la Partie III du Protocole d'accession de la République populaire de Chine à l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, fait à Doha (Qatar) le 10 novembre 2001, une copie certifiée conforme dudit Protocole.

Conformément au paragraphe 2 de la Partie III du Protocole, celui-ci est entré en vigueur le 11 décembre 2001.

Mike Moore  
Directeur général